

Le SSCT 2ème mandat

FONDAMENTAUX

Objectifs

- Analyser son mandat passé, pour trouver des axes de progrès dans le fonctionnement de l'instance.
- Perfectionner ses connaissances des missions du CSE en matière de SSCT.
- Améliorer sa maîtrise des méthodes d'analyse des risques professionnels, des situations de travail et des accidents et incidents.
- Être capable de créer et d'utiliser des outils d'aide à l'accomplissement des missions SSCT du CSE (formulaire d'inspection, trame de compte rendu, Règlement Intérieur...).

Participants / prérequis

Membre du CSE ayant déjà été membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) lors du dernier mandat.

Prérequis : Avoir été membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) au cours du dernier mandat.

THEMES TRAITES

CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- Les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Les droits et obligations des membres du CSE et de la CSSCT, en matière de Santé et sécurité.
- Les missions en matière de SST.
- Les méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents).
- Un approfondissement des risques de l'organisme.
- Le positionnement du CSE avec les autres acteurs de la sécurité.
- Les obligations réglementaires en lien avec les missions du CSE.
- Le droit à l'information et les consultations obligatoires du CSE.

Partie 1 : Le CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail :

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants
- Retours d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques
- Evaluer et améliorer le fonctionnement du CSE (Moyens, droits et obligations des membres)
- Préparer et rédiger efficacement ses documents (PV, compte-rendu, ordre du jour, RI...)
- Relations avec d'autres acteurs : service de santé au travail, CARSAT, inspection du travail

Partie 2 : L'analyse des situations de travail et des risques professionnels :

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants
- Perfectionner l'analyse des situations de travail (méthodes et outils)
- Apporter sa contribution à l'évaluation des risques et la mise à jour du document unique (dont « pénibilité »)
- Mise en pratique des principes généraux de prévention
- Approfondissement des principaux risques de votre établissement
- Cas particulier des RPS (risques psychosociaux) :

Partie 3 : Les missions santé sécurité incontournables du CSE :

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants
- Retours d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques
- Analyse et exploitation de l'information en santé sécurité
- Motiver et argumenter un avis lors d'une consultation (dont bilan et programme annuels de l'employeur)
- Mener à bien et exploiter les inspections en matière de SSCT
- Intervention lors de l'exercice du droit de retrait d'un salarié, la procédure de danger grave et imminent

Partie 4 : Focus sur des points clés de la prévention des risques en entreprise :

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants
- Le rôle du CSE en matière de :
 - Formations sécurité
 - Mise à disposition des EPI (Équipements de Protection Individuelle)
 - Opérations réalisées par des entreprises extérieures
 - Vérifications périodiques

Le SSCT 2ème mandat

savoir agir en tant que CSE

Partie 5 : Analyse des accidents du travail et des incidents :

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants
- Retours d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques
- Mener à bien et exploiter les enquêtes du CSE
- Perfectionnement des méthodes d'analyse (arbre des causes ou autre)
- Prioriser et argumenter les propositions d'amélioration

Partie 6 : Le CSE en tant que moteur de la prévention :

- Faire la promotion du CSE et de la prévention, apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention
- Maîtriser sa communication
- Répondre aux demandes des salariés : où trouver la bonne information pour apporter une réponse argumentée

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel Teams. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Un questionnaire de préformation est transmis aux participants avant le démarrage de la formation. Il permet au formateur d'évaluer les besoins des participants et peut ainsi calibrer au mieux son intervention.

Des évaluations formatives jalonnent le parcours afin de mettre en évidence les points forts des apprenants et leurs axes d'amélioration. Ces évaluations permettent aux formateurs d'identifier les problématiques et d'affiner leurs approches pédagogiques.

Une évaluation de satisfaction à « chaud » évalue les différents axes « qualité » de la formation, puis une à « froid » 2 mois après la fin du parcours pour prendre en considération le retour d'expérience, l'adaptation au poste de travail, l'évolution et les besoins des participants.

Toutes nos évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ».

Intervenant :

Animateur/Consultant en prévention des risques psychosociaux.

Le SSCT 2ème mandat

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 3 jours soit 21 heures

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT : Nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter notre référent Handicap.

Programme mis à jour en août 2026